

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE GRUISSAN

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DELIBERATION DU COMITE DE DIRECTION
SEANCE DU 24 JUIN 2022

L'AN deux mille vingt deux
CONVOCATION du 15 Juin 2022

A 18 H 00

Présents

Elus : Michel CAREL, Alexia LENOIRE

Personnalités Qualifiées Titulaires : Edyr BELBACHI, Christophe GASTON, Hugues PASTUREL, Bénédicte STOLL

Personnalités Qualifiées Suppléantes : Xavier GALAN, Didier GASS, Roland LARIPPE, Bernard PUEYO, Jean Pierre DOOGHE, Louis LABATUT

Absents ou excusés : Didier CODORNIU (Président), Jean Baptiste BESSE, Benjamin PARRA, Marie Anges FUENTES, Jean Marie LAVOUE, Sylvie FERRASSE, Joseph GIMENEZ, Marie Lou LAJUS, Julie BELHERT, Charlotte ESPITAILLE, Jean Michel ARIBAUD, Laurent CAVAILLE, Hugues MARTIN, Charlotte MOLLIEIX, Frédérique OLIVIE, Daniel REYNE, Eric MATTEI, Félix POPOVICS, Alain SOLER, Véronique ANDRIEU

Secrétaire de séance, article R133-7 du Code du Tourisme : Jean-Claude MERIC, Directeur

Quorum : atteint, le Comité Directeur est présidé par Michel CAREL, 2^{ème} Vice-Président.

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE PORT ET ACTIVITES NAUTIQUES 2021

Monsieur le Vice-Président rappelle que le compte financier 2021 du Budget Annexe Port et Activités Nautiques laisse apparaître :

✓ EXCEDENT D'EXPLOITATION	1 465 382.80 €
✓ EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	1 676 752.25 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,
Avec 12 voix Pour - 0 voix Contre 0 Abstention

DECIDE

- ✓ de reporter l'excédent d'exploitation, soit 1 465 382.80 à l'article 002 « excédents antérieurs reportés »
- ✓ de reporter l'excédent d'investissement soit 1 676 752.25 € dans cette même section à l'article 001 « excédents antérieurs reportés »

Pour copie certifiée conforme
Le 2^{ème} Vice Président, Michel CAREL
GRUISSAN, le 27/06/2022



Acte à classer**322022**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-07-05T16-15-20.00 (MI238561315)

Identifiant unique de l'acte : 011-425127685-20220627-322022-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : affectation du résultat 2021 budget annexe port

Date de décision : 27/06/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Acte : [32 2022.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[COMPTE DE GESTION PORT 1.PDF](#) Type PJ : 99_DE - Délibération

[COMPTE DE GESTION PORT 2.PDF](#) Type PJ : 99_DE - Délibération

[COMPTE DE GESTION PORT 3.PDF](#) Type PJ : 99_DE - Délibération

Classer

Annuler

Préparé Date **05/07/22 à 16:14**

Par **BARENZUNG Stéphanie**

Transmis Date **05/07/22 à 16:15**

Par **BARENZUNG Stéphanie**

Accusé de réception Date **05/07/22 à 17:12**

Délibération rendue exécutoire le 05/07/2022 à 17h30

Pour le Président

Par Délégation

Le Directeur Général

Jean Claude MERIC